50• Courrier de la 14e région de la direction du service de santé au médecin chef de l'Hôpital militaire de Grenoble, 14 décembre 1938 (Archives de la FSEF / A86).

14e RÉGION
DIRECTION
DU
Service de Santé

Lyon le 14 Décembre 1938

Le Médecin-Général Inspecteur PEIGNON
Directeur du Service de Santé de la 14e Région,
à Monsieur le Médecin-chef de
l'Hôpital Militaire de
GRENOBLE.

N° 1151 9/c

SECRET

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir étudier la possibilité de disposer, en cas de mobilisation, d'un certain nombre de lits au Sanatorium des Etudiants, à St-HILAIRE DU TOUVET.

Si, après étude sur place, il vous apparaissait possible de donner une suite favorable à ce projet, vous voudriez bien m'indiquer le nombre de lits qui pourraient être réservés à des militaires tuberculeux, et s'il y aurait intérêt à y hospitaliser des Officiers, des sous-Officiers ou des hommes de troupe.

Cet établissement serait destiné à fonctionner, à la mobilisation, sous le régime de la convention.

Ci-joint, en communication, la lettre en date du 18 Octobre 1938 de M. le Recteur d'Académie, avec laquel vous voudrez bien entrer en relations.

elle allait toutefois accroître ses difficultés matérielles. Elle vit aussi se développer en son sein, avec l'aval de sa direction, une activité qui n'était pas prévue à l'origine.

52•

51• Note manuscrite, 7 février 1941 (Archives de la FSEF / 1408).
52• Couverture d'une brochure du secrétariat d'État à la famille et à la santé, février 1942 (Archives de la FSEF / 454).

Orfèvrerie Wiskemann —
autorisation d'exportation
d'acier en Belgique et
moyen d'obtenir de l'acier

51•

7 - 2 - 41

Les années noires

La guerre, puis l'occupation et la collaboration frappent le sanatorium au même titre que la France, et pour un établissement de soins, les difficultés matérielles sont d'autant plus fortes que les besoins des malades sont importants.

Les travaux d'agrandissement du sanatorium, décidés juste avant-guerre, connaissent ainsi des retards, aggravés par les nouveaux obstacles administratifs et réglementaires, d'autant que le pays est divisé en trois zones : zone dite « libre » au Sud, où est situé Saint-Hilaire du Touvet, zone occupée au Nord, zone « interdite » à la frontière Belge. Il faut donc à chaque fois qu'il y a réunions du conseil d'administration, réunions de chantier, expéditions de matériel, convois de malades obtenir les autorisations. Par exemple, le matériel de cuisine a été commandé avant-guerre à l'Orfèvrerie Wiskemann, dont le siège et l'usine sont à Bruxelles. Après une suspension de la production pendant les « événements », comme l'écrit pudiquement cette société, le matériel est prêt à la fin de l'année 1940, mais il faut alors trois autorisations : celle des autorités belges pour l'exportation, celle du gouvernement français pour l'importation, et celle des Allemands pour l'expédition en zone Sud. Au total, il aura fallu plus d'une année pour équiper la cuisine de Saint-Hilaire, alors qu'en temps de paix quelques semaines auraient suffit.

Avec la guerre, des lits sont aussi réquisitionnés pour être affectés à des militaires, en l'occurrence des officiers. Il faut alors trouver pour des étudiants des destinations vers d'autres établissements, mais aussi se faire payer par les autorités militaires des frais de séjour.

Le Docteur DOUADY à Monsieur Le MAZOU.

le 23 Décembre 1940

Fourniture de chocolat.- Je pensais écrire à Mad. OLIVE dès réception de la caisse de 40 Kgs. de petits déjeuners "Olive", mais je n'ai encore rien reçu. J'ai vu ANGELIER trésorier de l'Association des Etudiants qui gère le groupe d'achats, et j'ai convenu avec lui que nous prendrions chacun 20 Kos sur cet envoi. Si de plus, vous pouviez trouver pour ma famille 3 Kgs. de chocolat en tablettes, je serais ravi, car les jeunes consommateurs ne manquent pas comme vous le savez. Il est bien entendu que dès réception des ces envois, j'écrirai à Mad. OLIVE et TULOU lui écrire en même temps. Nous vous demandons de garder la liaison avec elle.

53• Note du docteur Daniel Douady à René-Yves Le Mazou, président de l'UNEF, 23 décembre 1940 - (Archives de la FSEF / A86).

Parfois, des anecdotes révèlent des raideurs administratives, telle la question du vaguemestre du sanatorium, obligé de s'accrocher sur le marchepied ou au coffre-arrière du taxi qui emmène des malades (dont des militaires) en ville, pour ramener le courrier aux étudiants et aux militaires du sanatorium. Par grand froid et sans bons de vêtements, ledit vaguemestre est frigorifié. Douady demande à l'Intendance militaire « à titre remboursable » une pélerine de laine munie d'un capuchon. La réponse parvient au bout de trois semaines, elle est négative car il est interdit « formellement toute cession d'effets aux particuliers étrangers à l'armée ».

Les rapports mensuels des années noires révèlent les difficultés du fonctionnement quotidien. Prenons par exemple l'année 1943. En mars 1943, il y a des « légumes verts en abondance » mais il faut les utiliser rapidement. En revanche, si en juin, le ravitaillement « demeure normalement assuré pour les données contingentées » les légumes frais et les fruits sont devenus « en quantité minime ». Les réserves de farine hongroise et de flocons de maïs s'épuisent... heureusement compensées par un arrivage de 3500 kg de pommes de terre. On se félicite d'une attribution extraordinaire par le Ravitaillement général de haricots et de pâtes. L'on dispose de 140 litres de lait par jour. L'économe réussit le tour de force de pouvoir obtenir aux étudiants des rations quotidiennes de vin « de qualité courante », et même une ration de bière deux fois par semaine pour le repas du soir, au point de pouvoir étendre cette mesure au personnel.

54• Visite de M. Max Bonnafous, Secrétaire d'État au ravitaillement et à l'agriculture au sanatorium le 24 mai 1942. Au premier plan de gauche à droite, le docteur Cohen, M. Bonnafous et Mme Bonnafous (Archives de la FSEF / collections photographiques, album 1942).

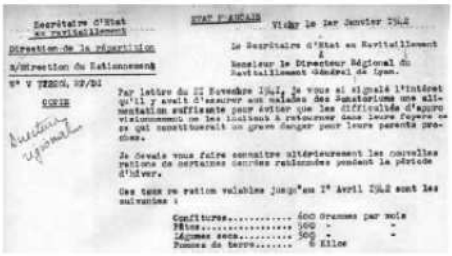

Secrétaire d'Etat au ravitaillement

Direction de la répartition

S/Direction du Rationnement

N° V 78200, 2P/D1

ORIE

ETAT FRANÇAIS

Vichy le 1er Janvier 1942

Le Secrétaire d'Etat au Ravitaillement

à

Monsieur le Directeur Régional du Ravitaillement Général de Lyon.

Par lettre du 27 Novembre 1941, je vous ai signalé l'intérêt qu'il y avait d'assurer aux malades des Sanatoriums une alimentation suffisante pour éviter que les difficultés d'approvisionnement ne les incitent à retourner dans leurs foyers où ils auraient à courir un grave danger pour leurs parents proches.

Je devais vous faire connaître ultérieurement les nouvelles rations de certaines denrées rationnées pendant la période d'hiver.

Ces taux de ration valables jusqu'au 1er Avril 1942 sont les suivantes :

Confitures..... 600 Grammes par mois
Pâtes..... 300 " "
Légumes secs..... 300 " "
Pommes de terre..... 6 Kilos

55• Courrier du Secrétaire d'Etat au ravitaillement, M. Max Bonnafous, au directeur régional du ravitaillement général de Lyon, 1e janvier 1942 (Archives de la FSEF / A150).

En août, en revanche, il y a un « ravitaillement pléthorique » de fruits, surtout de raisins, mais le lait est insuffisant, l'on est passé à 110 litres par jour. Aucun mois, aucune semaine ne ressemble à l'autre, et le régime alimentaire varie en fonction des ressources plutôt que des besoins.

56• Extrait d'un calendrier de 1944, (Archives de la FSEF / 917).
57• Télégramme du secrétariat d'état à l'éducation nationale et à la jeunesse au Recteur de l'université de Grenoble, 2 décembre 1942 (Archives de la FSEF / A150).

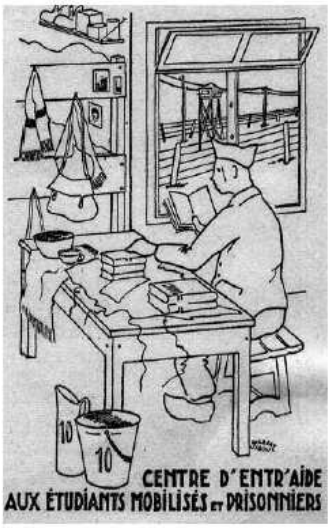

56•

La gestion des médicaments est elle-même problématique. Il reste un grand stock d'ampoules post-hypophise commandés aux labos Chosy avec la date limite de validité en janvier 1941. Le laboratoire ayant indiqué qu'ils étaient encore utilisables pendant 6 à 8 mois, et comme c'est devenu un produit rare, il est dès lors « possible de faire profiter d'autres sanatoriums ou hôpitaux », éventuellement en échange d'autres produits.

Les entrées et les sorties s'équilibrent : 24 entrées en janvier, 21 sorties et 2 décès ; 21 entrées en février, 17 sorties et 2 décès ; en mars 20 entrées, 17 sorties et 3 décès. Les refus d'admission dans l'établissement sont motivés. En premier lieu, il s'agit de refus pour les non étudiants (plusieurs lycéens, un agriculteur), puis des raisons médicales : certains relèvent de préventorium ou sont « trop atteints ». En effet, le sanatorium n'accueille pas les cas dont on connaît la maladie irrémédiable. Les décès sont déclarés en général « inattendus » et les cas les plus graves sont évacués vers d'autres établissements hospitaliers.

La situation des étudiants coloniaux est encore plus difficile, à cause de l'éloignement et des ruptures de communications en temps de guerre. En 1941, il s'agit de six/sept étudiants originaires d'Afrique du Nord, de Madagascar ou des Antilles et surtout d'une quinzaine de Vietnamiens qui connaissent une « grosse augmentation » de morbidité à cause des « mauvaises conditions de vie » et des « bourses insuffisantes ». L'Amicale des annamites (Indochinois du Vietnam) de France remercie en 1943 le Dr Douady, puisqu'il a appuyé une demande de relèvement des bourses auprès du ministère des colonies. Le « cercle des étudiants coloniaux » est fondé le 7 octobre 1944, il devient ultérieurement GEOMS (groupement des étudiants d'Outre-Mer en sanatorium).

Les équipes soignantes disposent de dossiers complets, mais pas pour ceux qui sont proposés par la zone Nord, essentiellement Paris, preuve des difficultés de communication.

Il faut aussi amener les malades de Paris à Saint-Hilaire. En janvier 1941, Alfred Rosier, devenu fonctionnaire au ministère, et François de Lescure, représentant de l'UNEF en zone occupée, organisent le départ du premier convoi. Rosier, avec notamment Lescure, convient d'aller Gare de Lyon pour accompagner le départ des étudiants fin mars 1941.

Lescure et Rosier sont partie prenante du réseau « Maintenir »[24], puis de l'Organisation civile et militaire

57•

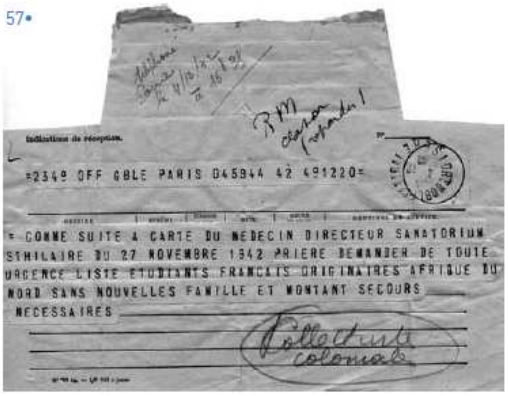

24 • Stéphane Merceron, *Aspects de l'Union Nationale des Étudiants de France à la fin des années trente, une organisation étudiante dans son temps, 1936-1939*, mémoire de maîtrise d'histoire, UVSQ, 1996.

58• Le congrès de l'UNEF qui s'est déroulé à Tain, s'est terminé au sanatorium le 17 avril 1941 (Archives de la FSEF / collections photographiques, album 1941).

59• L 'AGE de Grenoble au sanatorium le 22 mars 1941 (Archives de la FSEF / collections photographiques, album 1941).

(OCM). Lescure, qui est aussi étudiant communiste, passe dans la clandestinité fin 1941. Louis Laisney, résistant à Caen dans les réseaux OCM, devient le principal représentant de l'UNEF auprès du Sanatorium et de la Fondation.

Le Comité d'entraide aux étudiants mobilisés, renommé après la débâcle « aux étudiants prisonniers » –dont le siège est 5, place Saint-Michel à Paris, à la même adresse que l'UNEF– collecte des fonds, des livres pour les étudiants en captivité. Rosier, siégeant au comité d'entr'aide comme à la Fondation, entretient une correspondance en la matière avec Douady. Ensemble, ils contrent le centre d'entraide de Lyon, de facto concurrent, et qui suscite également des tensions dans l'UNEF. Il faut dire que le centre lyonnais bénéficie d'un soutien plus important de Vichystes notoires.

Les liens Fondation et UNEF se maintiennent. Douady y tient, qui regrette l'absence de l'UNEF lors d'un conseil de juin 1943. Mais il semble que cela soit exceptionnel : Louis Laisney est présent au conseil d'octobre 1943, avec le président de l'AGE de Grenoble, Leblond. En juillet 1944, c'est Leblond qui représente l'UNEF, et Melle Gimbert l'AGE de Grenoble. Douady lui-même vient au Conseil d'administration de l'UNEF du 11 juillet 1943 pour faire un exposé sur la Médecine préventive universitaire.

Comme avant-guerre, et comme cela sera aussi le cas après la Libération, les congrès de l'UNEF qui se déroulent à proximité tiennent séance pendant une journée au Sanatorium. En 1941, le congrès se réunit à Tain l'Ermitage (Drôme) et à Tournon (Ardèche). C'est un congrès de l'UNEF controversé, où a été adopté le voeu transmis à Laval pour un numerus clausus à l'encontre des étudiants juifs. Les délégués font le chemin jusqu'à Saint-Hilaire, moment immortalisé par une photographie. En 1943, le congrès de l'UNEF de La Chapelle en Vercors, fait aussi le déplacement à Saint-Hilaire. Les patriotes et résistants dominent le bureau, Louis Laisney devenant secrétaire Général, ce congrès marque un tournant[25].

Les étudiants de l'AES participent autant que faire se peut aux activités de l'UN. Ainsi, « après un voyage nocturne et trois heures de buffet » à la gare, une délégation de Saint-Hilaire participe au conseil d'administration de l'UNEF qui se tient à Montpellier en janvier 1944. Ils notent dans leur compte-rendu que « les délégués du sana ne sont point ignorées », et que des discussions individuelles ont eu lieu avec chacun des présents. Le président de l'AES siège également au CA de l'UNEF qui se tient à Paris en avril 1944, au cours duquel Rosier parle des œuvres et « plus particulièrement » du sanatorium. « ceci ne nous apprit rien, mais intéressa vivement nos camarades ».

25 • Sur l'UNEF sous l'Occupation, voir les articles de Didier Fischer, Stéphane Merceron et Robi Morder dans le dossier spécial, *Cahiers du Germe*, n° 25, 2005.

Saint-Hilaire : plaque tournante de la résistance locale

Comment réagir face à la défaite, la « révolution nationale » et la collaboration ? L'équipe qui dirige la fondation et le sanatorium – Douady, Rosier - recoupe celle qui est aux commandes de l'UNEF, des Oeuvres et de la Fondation depuis notamment la moitié des années 1930 et le ministère Jean-Zay. Tout comme il leur apparaît nécessaire de « maintenir l'UNEF pour maintenir les œuvres », il faut pour le sanatorium et la Fondation, tout en restant dans la légalité et poursuivant l'oeuvre sanitaire, ruser avec les nouvelles autorités. Les réticences font aussi résistance. Ainsi, le président de la Légion (organisme national des anciens combattants créée par Vichy) s'étonne dans un courrier du 30 janvier 1941 que personne du sanatorium ne fut présent à la réunion des combattants des deux guerres pour la formation de la Légion du plateau des Petites-roches, et exige la désignation d'un correspondant au sein du sana « de bonne moralité ». Douady répond que deux employés du sanatorium s'étaient bien déplacés à cette réunion, mais y sont arrivés après la fin « par suite d'une erreur ». Douady est absent au rassemblement du dimanche 25 janvier alors qu'il comptait s'y rendre

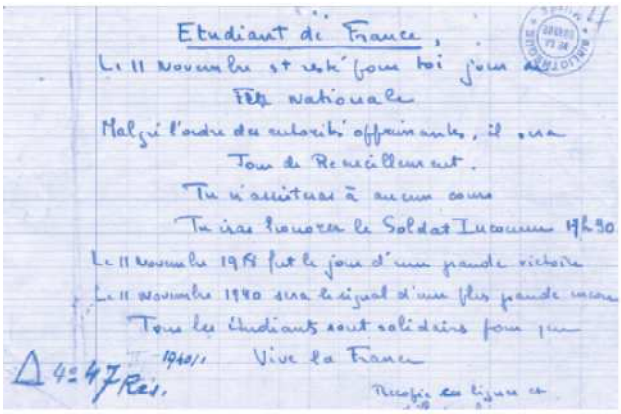
Etudiant de France,
Le 11 novembre est resté pour toi jour de
Fête nationale
Malgré l'ordre des autorités opprimantes, il sera
Jour de Recueillement.
Tu n'assisteras à aucun cours
Tu iras honorer le Soldat Inconnu 17h30
Le 11 novembre 1918 fut le jour d'une grande victoire
Le 11 novembre 1940 sera le signal d'une plus grande encore
Tous les étudiants sont solidaires pour que
1940/1 Vive la France
Recopie ces lignes et
Δ 4° 47 Rés.

60• Tract étudiant appelant à la manifestation du 11 novembre 1940, (BDIC, 4 delta 47 Rés).

MINISTÈRE DU TRAVAIL
OFFICE DU TRAVAIL DE L'ISÈRE
S. T. O.
Référence : EJ/GR
Adresser la correspondance
C. G. I. M. O.
9, Grande-Rue, 9
Grenoble, le 12/5/44
LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL A LA MAIN D'OEUVRE à
Monsieur le Médecin Directeur du Sana des Etudiants SAINT HILAIRE DU TOUVET.
Recensement S.T.O
Monsieur,
Nous vous accusons réception des certificats médicaux le Messieurs:
OURY Michel et SAOUILLARD Henri.
Nous prenons note de vos renseignements. Mais il est nécessaire de mentionner l'inaptitude médicale sur les cartes de travail des intéressés, si cela n'a déjà été fait.
Veuillez agréer, Monsieur, l'expressio de mes sentiments les plus distingués.
Le Directeur Départemental Adjoint
Réf.: 6887 Clant
Reçu le: 18 MAI 1944

61• Courrier de la direction départementale de la main d'œuvre au médecin-directeur du sanatorium, 12 mai 1944 (Archives de la FSEF / A31).

(déclare-t-il). Malheureusement descendu à Grenoble pour les affaires du sanatorium, il n'a pu remonter que le lundi car le funiculaire ne fonctionnait pas... Le 4 juillet 1941, de Lyon, le docteur Trotot, plutôt pétainiste, s'adresse à son « confrère » Douady : ayant visité le sanatorium, il a rédigé un article, « le médecin et la Révolution nationale » qu'il voudrait faire paraître dans le journal de l'association du sanatorium. Trotot réitère sa requête le 22 juillet en demandant aussi des conseils pour associer les étudiants au « camp école de médecins » qu'il projette d'organiser. Douady répond en indiquant des portes auxquelles frapper plus utilement qu'au sanatorium étudiant. Il invite ainsi Trotot à se tourner vers les firmes pharmaceutiques et les comités industriels. « Tâtez le terrain auprès de Rhône-Poulenc, Bonthoux à Villefranche » qui doivent avoir des disponibilités ayant vu leurs dépenses publicitaires baisser. Ce qui s'appelle éconduire poliment.

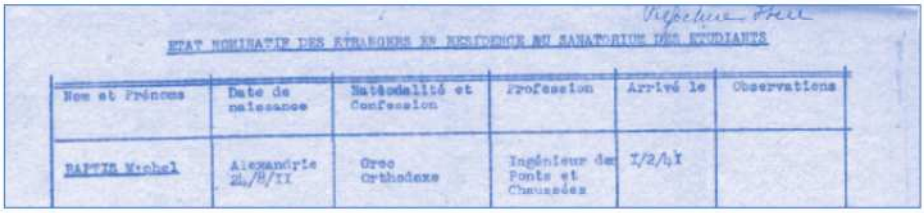

ETAT NOMINATIF DES ETRANGERS EN RESIDENCE AU SANATORIUM DES ETUDIANTS

Nom et Prénoms	Date de naissance	Nationalité et Confession	Profession	Arrivé le	Observations
RAPTIS Michel	Alexandrie 24/8/11	Grec Orthodoxe	Ingénieur des Ponts et Chaussées	1/2/41	

62• Extrait d'une liste d'étudiants étrangers ayant séjourné au sanatorium de Saint-Hilaire-du Touvet, [1941] (Archives de la FSEF / A150).

Avec la mise en place du Service du travail obligatoire (STO), les services de la main d'oeuvre recherchent à recenser même les pensionnaires et personnels. Régulièrement, les médecins du Sana retournent à la direction départementale de la main d'oeuvre les listes d'étudiants « inaptes à tout travail ».

Les étudiants malades ne pouvaient être indifférents aux événements extérieurs. Ils avaient subi comme beaucoup le traumatisme de la défaite de juin 1940. S'ils ne pouvaient rejoindre la résistance, ils l'organiseraient dans leurs murs. Au sanatorium des Etudiants, comme le souligne le docteur Bruno Guirimand, « l'atmosphère est assez libre, on peut parler sans trop de risques, personnels et pensionnaires sont hostiles aux Allemands et à leurs partisans » ; il s'y dégage « une large majorité pour la résistance[26] ». Saint-Hilaire était pour tous ces étudiants malades un havre de liberté où nombre de conférenciers n'hésitaient pas à témoigner de leur engagement[27]. C'est comme cela que le sanatorium étudiant devint une des plaques tournantes de la résistance locale. La ronéo était mise au service de la confection de tracts et de papillons en tous genres. Les plus doués fabriquaient aussi des faux papiers. Selon Madeleine Riffaud, soignée à Saint-Hilaire en 1942 avant de rejoindre la résistance communiste, le sana était devenu « une pépinière de jeunes résistants qui s'apprêtaient à entrer dans la lutte. Dans un secret total, pas moins de trois réseaux y étaient représentés[28] ».

Michel Raptis, dit Pablo, militant trotskyste grec, entre au sanatorium en 1941. « Deux médecins,

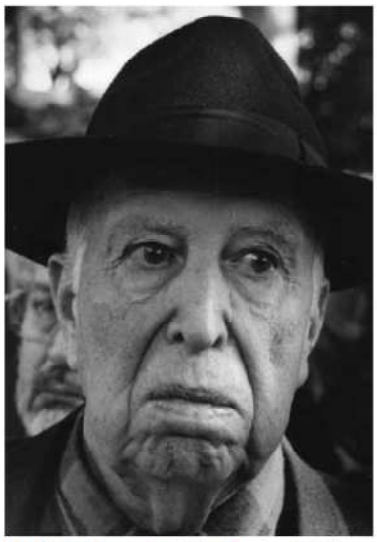

63• Michel Raptis dit Pablo, [années 1990] (RaDAR, Cliché Joël F. Volson).

Daniel Douady et René Cohen, vont lui sauver la vie. Ensemble les trois hommes créent une sorte de cellule de résistance qui fera passer clandestinement la frontière helvétique à des juifs pourchassés »[29].

En effet, le docteur Douady, qui faisait tout pour que subsiste en ces temps difficiles le sanatorium des étudiants, n'hésitait pas non plus à couvrir les actes de résistance, voire à les organiser. Des juifs et des clandestins étaient abrités, des armes étaient cachées et une imprimerie clandestine fonctionnait au sous-sol.

26 • Docteur Bruno Guirimand, *Si les Petites Roches m'étaient contées*, Saint-Hilaire du Touvet, 1970, p. 248.
27 • *Ibid.*
28 • Madeleine Riffaud, *On l'appelait Rainer*, Paris, Julliard, 1994, p.29.
29 • Roger Falligot et Rémi Kauffer, *Eminences grises*, Fayard 1992, p 295.

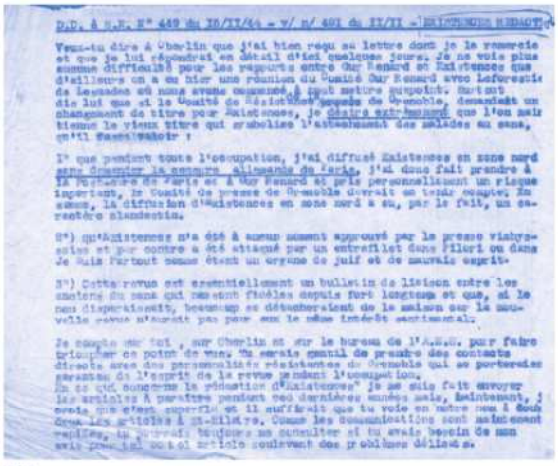

64•

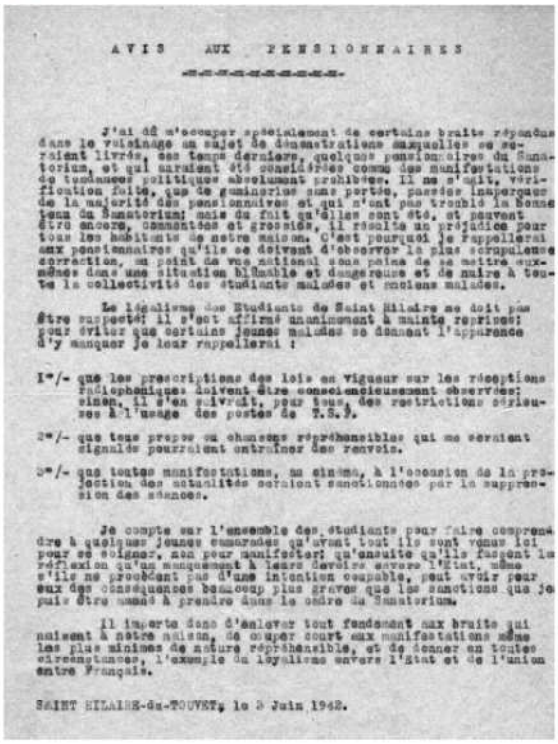

AVIS AUX PENSIONNAIRES

J'ai dû m'occuper spécialement de certains bruits répandus dans le voisinage au sujet de démonstrations auxquelles se seraient livrés, ces temps derniers, quelques pensionnaires du Sanatorium, et qui auraient été considérées comme des manifestations de tendances politiques absolument prohibées. Il ne s'agit, vérification faite, que de gamineries sans portée, passées inaperçues de la majorité des pensionnaires et qui n'ont pas troublé la bonne tenue du Sanatorium; mais du fait qu'elles sont été, et peuvent être encore, commentées et grossies, il résulte un préjudice pour tous les habitants de notre maison. C'est pourquoi je rappellerai aux pensionnaires qu'ils se doivent d'observer la plus scrupuleuse correction, au point de vue national sous peine de se mettre eux-mêmes dans une situation blâmable et dangereuse et de nuire à toute la collectivité des étudiants malades et anciens malades.

Le loyalisme des Etudiants de Saint Hilaire ne doit pas être suspecté; il s'est affirmé unanimement à maintes reprises; pour éviter que certains jeunes malades se donnent l'apparence d'y manquer je leur rappellerai :

1°/- que les prescriptions des lois en vigueur sur les réceptions radiophoniques doivent être consciencieusement observées; sinon, il s'en suivrait, pour tous, des restrictions onéreuses à l'usage des postes de T.S.F.

2°/- que tous propos ou chansons répréhensibles qui me seraient signalés pourraient entraîner des renvois.

3°/- que toutes manifestations, au cinéma, à l'occasion de la projection des actualités seraient sanctionnées par la suppression des séances.

Je compte sur l'ensemble des étudiants pour faire comprendre à quelques jeunes camarades qu'avant tout ils sont venus ici pour se soigner, non pour manifester; qu'ensuite qu'ils fassent la réflexion qu'un manquement à leurs devoirs envers l'Etat, même s'ils ne procèdent pas d'une intention coupable, peut avoir pour eux des conséquences beaucoup plus graves que les sanctions que je puis être amené à prendre dans le cadre du Sanatorium.

Il importe donc d'enlever tout fondement aux bruits qui naissent à notre maison, de couper court aux manifestations même les plus minimes de nature répréhensible, et de donner en toutes circonstances, l'exemple du loyalisme envers l'Etat et de l'union entre Français.

SAINT HILAIRE-du-TOUVET, le 3 Juin 1942.

65•

64• Note du docteur Douady, 15 novembre 1944 (Archives de la FSEF / 1129-5).

65• Avis aux pensionnaires, 3 juin 1942 (Archives de la FSEF / A86).

66• A la Libération, Madeleine Riffaud en compagnie de Max Rainat devant un lieu emblématique de la Libération de Paris : le tunnel des buttes Chaumont. Madeleine a mené des combats contre l'Occupant dans ce lieu le 19 août 1944 (Coll. Musée de la Résistance Nationale – Champigny-sur-Marne).

La résistance des étudiants de Saint-Hilaire tient en partie aux conditions particulières de la vie en sanatorium et à l'influence d'une maladie encore souvent mortelle qui faisait écho à la situation tragique du pays. Sans prendre les armes, une partie de ces étudiants malades puisa dans la poésie le courage de résister à la fois à la maladie et à l'occupant nazi. Madeleine Riffaud y insiste avec raison : « On ne dira jamais assez ce que le sanatorium a fait pour la culture, en réunissant dans une oisiveté forcée tant de jeunes gens et jeunes filles, d'étudiants poursuivant là leurs études (...). Les conditions de vie étaient favorables à la réflexion et à l'échange. La poésie, qui est toujours pari contre le silence, donc contre la mort, ne pouvait qu'en faire son miel. Par sa volonté clairement affichée d'encadrer la culture dans les barrières de sa folle idéologie, par sa haine des intellectuels à la pensée libre, le nazisme rendait ses opposants d'autant plus attachés à la création poétique, à la parole subjective comme au chant collectif d'une communauté se soudant contre l'agresseur »[30]. S'il est difficile de mesurer dans le détail l'activité résistante de ces jeunes malades, force est de constater qu'elle a existé et ne fut apparemment pas négligeable.

66•

30 • Madeleine Riffaud, *op. cit.*, p. 30-31.